

Aménagement de la circulation et du stationnement / Ville d'Amboise / Semaine 35

Dans le cadre de travaux de grenailage des enrobés et de marquage au sol, la circulation des véhicules sera interdite dans les secteurs suivants :

Intersection de l'Avenue des Montils et de la Rue du Clos des Gardes

Du 26 août au 3 septembre

Une déviation sera mise en place

Référence arrêté municipal : 24-AT-0187

CONTACT

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr